

ORGANIQUES

EN VRAC OU DANS UN SAC EN PAPIER



RÉSIDUS ALIMENTAIRES

- · Nourriture (cuite, crue, avariée ou congelée)
- Nourriture pour animaux
- Fruits et légumes, pâtes alimentaires, pains et céréales, farine et sucre
- Produits laitiers non liquides
- Friandises et confiseries
- · Café (grains, marc et filtres), sachets de thé et tisane
- · Poissons, viandes, os et arêtes
- Carapaces de crabe et homard, coquilles d'œufs et écales de noix

PAPIERS ET CARTONS SOUILLÉS

- Assiettes ou verres en carton, cartons souillés d'aliments (pizza)
- Papiers essuie-tout, papiers-mouchoirs et serviettes de table souillés
- Petits articles en bambou (en enlevant les parties en plastique et en métal)

RÉSIDUS VERTS

- Feuilles mortes et résidus de jardin : fleurs, plantes, aiquilles de résineux. retailles de haie et mauvaises herbes (sauf plantes exotiques et envahissantes)
- · Gazon, bran de scie, brindilles, copeaux de bois et plantes d'intérieur

AUTRES MATIÈRES

- · Cendres froides après 4 semaines, tabac et papier à cigarettes
- · Cheveux, poils d'animaux, litières de petits animaux (chats, lapins, hamsters)





DÉCHETS LES DÉCHETS SONT **DES OBJETS EN FIN DE VIE UTILE**

qui ne peuvent être déposés ni au bac brun ou bleu/vert, ni à l'écocentre,

ni aux comptoirs d'entraide.

ACCEPTÉS

- Couches
- Jouets brisés
- Brosses et miroirs
- brisées
- Gants de vaisselle et éponges
- · Pailles de plastique
- · Brosses à dents de plastique
- · Vaisselle et porcelaine · Tout plastique compostable et biodégradable
 - Etc.

COMMENT PLACER VOS BACS **POUR LA COLLECTE**

· Roues et poignées orientées vers la maison



- · Bacs sur votre propriété, près de la bordure de rue (1 à 1,5 m)
- · Aucun obstacle (arbre, clôture, voiture, banc de neige, etc.) dans un espace de 60 cm (2 pi) de chaque côté du bac
- En hiver, bacs déneigés et couvercles non gelés

RÉCUPÉRATION **EN VRAC**





Modernisation: consultez la nouvelle liste des matières.

CONTENANTS ET EMBALLAGES

- · Contenants de produits d'entretien ménager
- Emballages, pots et contenants de produits alimentaires
- Boîtes de carton
- Assiettes et papiers d'aluminium
- Emballages de mets à emporter et préparés
- Polystyrènes alimentaires
- Plastiques souples ou rigides

IMPRIMÉS

- Journaux et circulaires
- Enveloppes
- Feuilles de papier
- Cahiers sans reliure

EXCEPTIONS

- Aérosols (écocentre)
- Emballages de protection en polystyrène - styromousse avec billes (écocentre)
- Plastiques compostables dont le PLA (déchets)



Pour plus d'information, visitez bacimpact.ca







CALENDRIER DE COLLECTES 2025

DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



déchets





bac bleu



Encore aujourd'hui, la maiorité des matières collectées sont des déchets.

Trions nos matières pour réduire nos déchets. C'est assez!

(



819 326-5624

TRAINDEVIE**DUR** BLE.com





VAL-DES-LACS

CALENDRIER DE COLLECTES 2025

JANVIER 10 17 31

FÉVRIER						
L	M	M	J	V		
3	4	5	6	7		
10	11	12	13	14		
17	18	19	20	21		
24	25	26	27	28		
3	4	5	6	7		

MARS						
L	M	M	J	V		
3	4	5	6	7		
10	11	12	13	14		
17	18	19	20	21		
24	25	26	27	28		
31	1	2	3	4		

AVRIL						
L	M	M	J	V		
31	1	2	3	4		
7	8	9	10	11		
14	15	16	17	18		
21	22	23	24	25		
28	29	30	1	2		

MAI					
L	M	M	J	V	
28	29	30	1	2	
5	6	7	8	9	
12	13	14	15	16	
19	20	21	22	23	
26	27	28	29	30	

Rouge).	

JUIN							
L	M	M	J	V			
2	3	4	5	6			
9	10	11	12	13			
16	17	18	19	20			
23	24	25	26	27			
30	1	2	3	4			

JUILLET						
V	J	M	M	L		
4	3	2	1	30		
11	10	9	8	7		
18	17	16	15	14		
25	24	23	22	21		
1	31	30	29	28		
1	10 17 24	9 16 23	8 15 22	7		

AOÛT						
L	M	M	J	V		
28	29	30	31	1		
4	5	6	7	8		
11	12	13	14	15		
18	19	20	21	22		
25	26	27	28	29		

SEPTEMBRE					
L	M	M	J	V	
1	2	3	4	5	
8	9	10	11	12	
15	16	17	18	19	
22	23	24	25	26	
29	30	1	2	3	

	OCTOBRE					
L	M	M	J	V		
29	30	1	2	3		
6	7	8	9	10		
13	14	15	16	17		
20	21	22	23	24		
27	28	29	30	31		

NOVEMBRE							
L	M	M	J	V			
3	4	5	6	7			
10	11	12	13	14			
17	18	19	20	21			
24	25	26	27	28			
1	2	3	4	5			



COLLECTE DES ENCOMBRANTS (GROS REBUTS)

La collecte des gros rebuts sera effectuée sur les chemins publics seulement. Les résidents de chemins privés doivent placer leurs gros rebuts à l'intersection entre le chemin privé et le chemin public.

Nous vous rappelons que la collecte des encombrants est destinée à l'enfouissement. N'hésitez pas à utiliser le service d'écocentre pour toute matière recyclable ou valorisable et un comptoir d'entraide pour toute matière réutilisable.

DÉPÔT DE FEUILLES MORTES

Du 15 octobre au 8 novembre

À l'écocentre de Val-des-Lacs (sacs de papier obligatoires)

Pour toutes questions relatives à la collecte. contactez la RITL. www.ritl.ca • 819 681-3379





















Réservé aux citoyens de la MRC des Laurentides.

Pour votre visite:

- Tri préalable des matières
- · Respect du volume maximal
- · Pièce d'identité et preuve d'adresse

Matières acceptées:

- Matières recyclables
- · Polystyrènes et plastiques
- · Produits électroniques
- · Résidus domestiques dangereux (RDD)
- Pneus et batteries d'auto et pneus de vélo
- Matériaux de construction, rénovation et démolition (CRD)
- Encombrants
- Résidus verts (acceptés seulement aux écocentres de Mont-Tremblant, de Sainte-Agathe-des-Monts et du Complexe Environnemental de la R

Des conditions s'appliquent pour les industries, commerces et institutions, notamment pour les CRD.



TRAINDEVIE**DUR BLE**.com

ÉCOCENTRE DE VAL-DES-LACS

20. chemin Richard

Du 1er janv. au 5 avril et du 30 nov. au 31 déc.

Mercredi et vendredi : 16 h à 18 h

Samedi: 8 h à 12 h • Samedi 3 janv.: 9 h à 12 h

Du 6 avril au 29 novembre

Mercredi, jeudi et vendredi: 16 h à 20 h

Samedi: 8hà16h

Fermé: 3 janv., 18 avril, 21 mai, 25 juin, 2 juil., 3 sept., 15 oct. et du 24 décembre 2025 au 2 janvier 2026 incl.

ÉCOCENTRE RÉGIONAL DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

1710, Principale Est

Du 1er janvier au 31 mars et du 1er au 31 décembre

Mardi au samedi : 9 h à 16 h 30

Du 1er avril au 30 novembre

Lundi au samedi : 9 h à 16 h 30 Fermé les jours fériés, le 2 janvier

et le 26 décembre 2025